

## Informations de la Mairie - Informations pratiques

### Commission Fleurissement du village

Souhaitant fleurir et égayer encore davantage notre village, nous allons mettre en place une commission "Fleurissement" ouverte à tous les Villecerfois et à toutes les Villecerfoises qui le souhaitent. Il s'agira, d'une part, de réfléchir au fleurissement des espaces publics et, d'autre part, de faire des propositions pour encourager les Villecerfois à fleurir encore davantage leur espace privé. N'hésitez pas à vous inscrire dans cette dynamique sympathique en téléphonant au secrétariat de Mairie (01.64.24.93.08.). Les inscriptions recueillies, nous organiserons une réunion pour préciser, ensemble, les contours du projet.

### Opération nature propre

Pensez à réserver dès maintenant votre après-midi du samedi 24 mai 2014. Le Conseil municipal et l'association de chasse communale vous invitent à participer à une activité citoyenne de nettoyage du village. Les bénévoles se retrouveront à 15h30 sur la place du village pour la distribution du matériel (*gants, sacs...*) et la répartition dans différents secteurs. Les objectifs de l'opération 2014, conduite par Jean-Marc LAGORGETTE, seront de nettoyer le chemin qui mène à la Sablière sur la montagne de Trin, la D218 en direction d'Ecuelles en rentrant par le cimetière et la D22 en direction du château de Saint-Ange en rentrant par le pont de Pilliers. À 17h30, nous nous retrouverons sur la place du Village pour le verre de l'amitié offert par la mairie et pour la traditionnelle prise de photos.

### Entretien des chemins

L'hiver que nous venons de traverser a été particulièrement doux mais en contrepartie très pluvieux. Ces conditions météorologiques ont gorgé d'eau le marais, ce qui a entraîné l'inondation de certains chemins. Dans le chemin de la Perche, utilisé par les promeneurs qui empruntent le GR 11 (*chemin de grande randonnée*), des élagages ont été réalisés, en utilisant des engins qui ont creusé de profondes ornières. Il sera remis en état dès que les conditions météorologiques le permettront, au même titre que le chemin du Pré des Grills. L'entretien de nos chemins communaux, tout comme celui des voiries, reste une des priorités de ce début de mandat.

### Permanences en mairie

Monsieur le Maire ou ses adjoints vous reçoivent le samedi de 10h30 à 12h.

**12 avril** : pas de permanence      **19 avril** : François DEYSSON

**26 avril** : pas de permanence      **3 mai** : Jacques ILLIEN

**10 mai** : Jean-Louis LIEBEN      **17 mai** : François DEYSSON

### Le secrétariat de mairie est ouvert au public :

le mardi de 14h à 18h30

le mercredi de 14h à 17h30

le vendredi de 14h à 17h30

le samedi de 9h à 12h00

La bibliothèque municipale vous accueille tous les samedis de 10h à 12h **sauf pendant les vacances scolaires.** Inscription et prêts de livres ou de CD gratuits.

### Comment contacter la mairie ?

Par téléphone : 01 64 24 93 08

Par fax : 01 64 24 90 73

Par mail à l'adresse [mairie@villecerf.fr](mailto:mairie@villecerf.fr)

Par Internet : <http://www.villecerf.fr>

# VILLECERF EXPRESS

Consultez notre site Internet  
<http://www.villecerf.fr>

BULLETIN MUNICIPAL N° 76

Avril 2014

**Le saviez-vous ?** Le premier numéro du Villecerf Express, est paru en mars 2007. 75 numéros plus tard, la nouvelle équipe municipale souhaite changer son mode de communication en réfléchissant notamment à un nouveau format de publication. Ce numéro 76 du Villecerf Express sera donc le dernier sous ce format. Votre journal communal va faire une "pause" de quelques semaines. En parallèle, nous allons créer un nouveau comité de rédaction ouvert aux non élus. Ce comité se réunira prochainement pour décider du nouveau format (*nombre de pages, couleur ou noir et blanc ?*) et de la périodicité (*mensuel, bimensuel, trimestriel ?*). Si vous êtes intéressés pour participer au comité de rédaction du futur journal communal, n'hésitez pas à faire acte de candidature en appelant le secrétariat de mairie (01.64.24.93.08.). Pour notre équipe municipale, ouvrir la communication est l'un des outils choisis pour "mieux vivre ensemble".

### Édito du Maire

Le temps de l'élection passé, nous tenons à remercier les Électrices et les Électeurs qui se sont exprimés le 23 mars dernier. Nous tenons aussi à saluer, à l'aube de ce nouveau mandat, toutes les équipes municipales qui nous ont précédés.

L'idée d'un village dynamique et rassemblé que nous avons portée pendant la campagne passera par la défense de nos Services Publics comme l'école, la Poste, par la défense active de l'emploi sur notre territoire et par la création de la maison de soins à laquelle nous tenons.

Les Conseils des Sages et des Jeunes vont bientôt naître. Ils feront remonter des idées, des conseils pour rassembler et faire vivre le village aux côtés de nos Associations déjà bien actives.

Nous tenons aussi à redire ce que nous avons affirmé clairement : le cadre budgétaire de notre mandat ne sera pas simple et les dotations se feront plus rares.

Dans cette période économique difficile, nous donnerons la priorité aux dépenses relevant de l'école, de la voirie, de la sécurité et de la gestion des eaux pluviales.

Vous pouvez compter sur notre sens partagé de l'intérêt général et sur notre envie de servir ce village que nous aimons tant.

**François DEYSSON**

### SUR VOTRE AGENDA

• 12 et 13 avril, exposition de LARENA, salle Roland Dagnaud à Moret

• Du 12 au 21 avril, Foire de la Saint Parfait, parc des Noues à Montereau

• 26 et 27 avril, de 15h à 18h, exposition "La vie quotidienne des déportés et des habitants du canton pendant les années noires" salle polyvalente Villecerf

• 27 avril, à 11 h 15, à la stèle du Pimard à Dormelles, cérémonie d'hommage aux Résistants et Déportés du canton

• 29 avril, à 20h, séance du Conseil municipal en mairie

• 16 mai, à 20h30, soirée Circus Party, au Palais des Rencontres de Champagne sur Seine

### Directeur de publication :

François Deysson

### Rédaction :

Jacques Illien, Jean-Louis Lieben, Françoise Brenot-Camet, Souhila Chidiac

## Résultat de l'élection municipale du 23 mars 2014

		Prénom	NOM	Voix	Jean-Paul	LENFANT	294
Inscrits	637	Francine	BRENOT-CARNET	298	Valérie	MURAWSKI	294
25% des inscrits	159	Jean-Marc	LAGORGETTE	298	Gérald	BOURNONVILLE	291
Votants	343	Mélanie	MAHERAULT	297	Jacques	ILLIEN	288
Participation	53,85%	Eric	CIVRAC DE FABIAN	296	Jean-Louis	LIEBEN	287
Nuls et blancs	33	Corinne	SKRZYP	296	Noël	CADIN	286
Exprimés	310	Terry	OWONA	295	Souhila	CHIDIAC	272
Majorité absolue	155	Marie	GRIMALDOS-LE MOIGNE	294	François	DEYSSON	264

### Compte rendu du Conseil municipal du 14 mars 2014

- Le Conseil municipal a décidé d'adopter la subvention de 8 844,57 € accordée par le Conseil général dans le cadre du fonds E.CO.LE et destinée à la réfection de l'étanchéité de la toiture de l'école maternelle.
- Le CCAS va aider un administré qui rencontre des difficultés temporaires. Cette personne n'étant plus en mesure de payer la totalité de son loyer, le CCAS prendra en charge le reliquat du mois de mars, soit 255 €.
- Le Conseil municipal a suivi la proposition de la Commission du Personnel, réunie le 10 mars 2014, en votant l'octroi du régime indemnitaire à Madame CERVO.
- Le Conseil municipal a décidé de nommer Madame Marielle CERVO en tant que régisseur suppléante de la régie de la cantine et de l'accueil périscolaire.
- Pour préparer la réforme des rythmes scolaires, le Conseil municipal a autorisé Madame le Maire à signer la convention pour former au Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (BAFA) Mesdames Catherine PORREDON, Florence PINTORE et Martine SCHEUBEL. Un(e) quatrième(e) candidat(e) reste à trouver. La formation aura lieu du samedi 12 au jeudi 17 avril.
- Madame le Maire a rappelé les problèmes qui perdurent quant à l'accès des camions de livraison à l'entreprise Allo Flock. Le Tribunal a ordonné la remise en état du chemin d'accès dans son état initial, sous peine d'une forte astreinte. Ce problème a été évoqué à de nombreuses reprises depuis 2004. Il a été étudié avec l'aide de la CCMSL, du Député Yves JEGO, du Conseiller général Michel BENARD et transmis à la Préfecture et à la Sous-Préfecture. Madame BONNET et Monsieur DEYSSON ont rencontré début mars 2014 le directeur d'ALLO FLOCK et ont évoqué, à nouveau, la situation de l'entreprise et sa desserte par le chemin d'exploitation. Un nouveau contact sera pris dès l'élection de la nouvelle équipe municipale.
- La procédure d'acquisition de terrains dits "Biens sans Maître", lancée par la commune, arrive à son terme. Les propriétaires concernés ont rencontré les élus ou les rencontreront en mairie juste après les élections.
- Le bail du BRISADOU entre la mairie et Isabelle BRIDOUX est résilié. Le bail d'entrée entre la mairie, Sylvie POINTIER et Bernard COHEN est signé. Il entrera en vigueur le 15 mars 2014. Les travaux d'aménagement du logement situé à l'étage se poursuivent grâce au travail de nos employés communaux. Le Conseil municipal a autorisé les nouveaux locataires à réaliser des travaux d'aménagement au rez-de-chaussée du nouveau commerce "Vents d'Ouest". Ces travaux à la charge exclusive des nouveaux propriétaires du fond ne pourront faire l'objet d'aucune contrepartie financière à l'expiration ou à la résiliation du bail.
- Madame le Maire a fait savoir au notaire que le Conseil municipal ne souhaitait pas modifier sa proposition de prix de rachat de la maison LOUREIRO.

### Compte rendu du Conseil municipal du 28 mars 2014

François DEYSSON a été élu maire de VILLECERF à l'unanimité des votants. Ses adjoints, dans l'ordre du tableau, seront Jacques ILLIEN, Jean Louis LIEBEN, Francine BRENOT-CARNET et Souhila CHIDIAC, également élus à l'unanimité des votants. Les représentants de la commune à la Communauté de Communes MORET SEINE ET LOING seront François DEYSSON et Jacques ILLIEN.

### Constitution du Conseil des Anciens

Du fait de sa composante variée, du fait de son recul et de son expérience, le Conseil des Anciens fera bénéficier les élus de sa connaissance du terrain, du village, cela dans une nécessaire neutralité car, comme le Conseil municipal, il sera strictement apolitique. Le Conseil des Anciens aura vocation à faire remonter des propositions, lancer des idées, des pistes de réflexion, évoquer des problèmes, des difficultés, des aspirations, des souhaits des habitants du village, mettre en œuvre des actions, des projets en vue d'améliorer la vie des Villecerfois (*fleurissement du village, environnement, culture, vie communautaire, rencontres, fête du village, préservation du petit patrimoine local, etc.*), participer à divers événements en lien avec le futur Conseil des Jeunes et l'école. Certains projets élaborés pourront être, par la suite, étudiés par le Conseil municipal. Les actions du Conseil des Anciens ne pourront être confondues avec celles du futur CCAS dont les missions seront élargies à l'organisation de visites aux personnes âgées isolées. Cette assemblée sera constituée par Mesdames ASSELIN, BERTAUCHE, CHACHIGNON, DHAISNE, DUGIED, MANGUY, de ROYS ROBINSON, TIMBERT et par Messieurs AMATO, BONNANS, CARNET, DELANNOY, A. ETANCELIN, PAPAEGEAY, POTHIER, D. REFAUVELET.

### Constitution du Conseil des Jeunes

Constitué de 5 élèves du cycle 3 (école communale), de 5 collégiens et de 5 lycéens ou apprentis, le Conseil des Jeunes aura pour mission, comme le Conseil des Anciens, de faire bénéficier le village de son énergie, de sa vision de la commune, de ses idées pour vivre leur citoyenneté, découvrir le sens de leurs droits et de leurs devoirs, faire remonter des propositions, lancer des idées, des pistes de réflexion, évoquer des problèmes, des difficultés, des aspirations, des souhaits des jeunes du village, mettre en œuvre des actions, des projets en vue d'améliorer la vie des jeunes Villecerfois, participer à divers événements en lien avec le futur Conseil des Anciens et l'école. Certains projets élaborés pourront être, par la suite, étudiés par le Conseil municipal. Par souci éthique, le Conseil des Jeunes n'a évidemment pas été constitué avant l'élection municipale. Les 5 élèves seront désignés par leurs camarades suite à un vote interne à la classe. Les 5 collégiens et les 5 lycéens ou apprentis feront connaître leurs candidatures à la mairie. Au cas où il y ait plus de candidatures que de sièges, nous les réunirons afin qu'ils se départagent entre-eux.

### Une importante rencontre de généalogistes

L'association LARENA (*LA REcherche de Nos Ancêtres*) organise la 4ème rencontre de la généalogie, les samedi 12 et dimanche 13 avril, de 10h à 18h, dans la salle Roland Dagnaud à Moret. Cette rencontre aura pour thème : "*Hommage aux soldats de la Grande Guerre 1914-1918*". Une trentaine d'associations seront présentes, parmi lesquelles les Archives Départementales 77 (*Dammarie les Lys*), l'Association Généalogique de Brie-Comte-Robert, Cantal-Liens, le CG des Cheminots, le CG de l'Est parisien, Les Amis du patrimoine, le CDIP, le cercle généalogique 77, le cercle de la Brie, le Cercle Généalogique de l'Aisne, le CG Corrèze, le CG Essonne, le CG Héraldique 77, le CG Meuse, le CHGWgénéalo59-62 (*Belgique*), le club Histoire de Solers, le CG45-92, le cercle GÉnéalogie Informatique WALLONIE (*GENIWAL*), le Gâtinais Généalogique, le Loiret Généalogique, les éditions Amattéis, la SALSA (*Société Agriculture Lettres Sciences et Arts*), le CG de la SNECMA, le CG Yonne. La société GénéaPrim pourra éditer votre arbre si vous amenez votre généalogie sur une clé USB. Un libraire Breton présentera des cartes postales. Entrée libre.